



Mairie d'Estrées  
 TEL : 03 27 89 61 21  
 mairie@estrees.fr  
 www.estrees.fr



Toute l'équipe municipale vous présente  
 ses meilleurs vœux pour l'année 2016





**Envoyez-nous vos articles !**

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 janvier 2016**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : [communication@estrees.fr](mailto:communication@estrees.fr)

La commission infos  
 IPNS

**AGENDA**

Janvier 2016

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1	2	3
				 Jour de l'an	Mairie fermée	
4	5	6	7	8	9	10
16h-19h : Médiathèque	16h15 à 17h00 : Reprise de la vente de tickets de cantine	Ramassage des verres 	Ramassage des déchets verts   14h30 : Permanence de l'assistante sociale			11h00 : Cérémonie des Vœux du Maire Salle André Cauchy
11	12	13	14	15	16	17
16h-19h : Médiathèque			9h30-11h30 : Relais Assistantes Maternelles - SIRA Médiathèque	20h : Soirée Zumba - SIRA Salle André Cauchy	9h45 à 11h45 : Mairie ouverte	
18	19	20	21	22	23	24
16h-19h : Médiathèque						
25	26	27	28	29	30	31
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des déchets verts 		9h45 à 11h45 : Mairie ouverte	
		<b>NOTES :</b>				
		A noter pour février 2016 : Le 3 février : ramassage des encombrants Du 8 au 19 février : centre de loisirs				

## Vœux du Maire

---

La cérémonie des vœux aura lieu le **dimanche 10 janvier à 11h** dans la salle des fêtes André Cauchy.  
Le diaporama retraçant l'année échuée y sera projeté. Nous vous attendons nombreux !

## Distribution des bulletins municipaux et des infos village

---

À l'heure de la dématérialisation de beaucoup de supports, nous vous proposons la possibilité de ne plus recevoir les communications de la commune en version papier mais par voie électronique.  
Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande en précisant votre adresse mail et votre adresse postale, par mail à l'équipe de la commission informations et communication : [communication@estrees.fr](mailto:communication@estrees.fr).  
Dès réception de la demande, les équipes de distributions seront averties de ne plus mettre le mensuel « Infos village » dans votre boîte aux lettres et la commission vous enverra le mensuel par mail en fichier « pdf ». Si votre demande arrive avant la distribution des bulletins annuels, vous recevrez également le bulletin par mail.  
Sachez également que toutes ces informations sont disponibles dès leur parution sur le site internet de la commune : [www.estrees.fr](http://www.estrees.fr)

## Ramassage des déchets : Collectes pour 2016

---

Trois solutions s'offrent à vous pour le traitement de vos déchets verts (feuilles, fleurs, plantes, tontes, petits branchages, taille de haies...) :

- ✓ Le compostage individuel,
- ✓ Les déchetteries,
- ✓ La location d'un bac à l'année au tarif de 40 € par an, avec collecte mise en place par la CAD.

Pour 2016, les collectes continuent tous les jeudis des mois d'avril à octobre. Les autres mois, deux collectes sont maintenant mises en place. Elles auront lieu pour ce début d'année :

- ✓ Les 7 et 28 janvier,
- ✓ Les 11 et 25 février,
- ✓ Les 10 et 24 mars.

## Football Club d'Estrées - Communiqué du bureau

---

*« Notre association consiste à l'organisation de matchs de football qui se déroulent au stade municipal. Les locaux que la commune met à notre disposition sont équipés en matériel divers (chaises, tables, évier, vaissellier, vaisselle, frigos ...). Cet équipement a été acheté ou récupéré par les membres du FCE. Chaque association qui organise un événement au stade peut en profiter. Aujourd'hui, un de nos frigidaires commence à fatiguer et aurait besoin d'être remplacé. Aussi, si vous devez changer le votre et que celui-ci est encore en état de fonctionnement, ce serait sympa de penser à nous. Merci ! »*

## Enquête publique du parc éolien dit « Les Moulins »

---

Dans le cadre du projet d'autorisation d'exploiter un parc éolien de six aérogénérateurs, sur les communes de Dechy, Roucourt et Cantin, dit « Les Moulins », une enquête publique est actuellement en cours jusqu'au 22 janvier 2016. Le dossier soumis à l'enquête est, pendant sa durée, à la disposition du public en mairies de Dechy, Roucourt et Cantin, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture de ces mairies.

## Croix Rouge française

---

Pour pouvoir continuer à agir, la Croix Rouge a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever. Pour cette raison, elle entreprendra une campagne de sensibilisation dans notre commune du 4 au 23 janvier 2016, à raison de 3 jours maximum durant cette période. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile. Elle sera identifiable (badge et vêtements aux couleurs de l'association), et pourra intervenir entre 12h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 12h00 à 18h00 le samedi. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact par téléphone au 01 44 43 43 33, ou par mail : [helene.boivin@croix-rouge.fr](mailto:helene.boivin@croix-rouge.fr).

## TNT : Passage à la Haute Définition le 5 avril 2016

---

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible, sinon la réception de votre téléviseur sera interrompue le 5 avril 2016.

L'évolution de norme concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau. Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de diffusion de norme à la même période. Les téléspectateurs recevant par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés.

**Comment vérifier son équipement ?** Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD. Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » ou vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant sur les chaînes 7 ou 57. Un test de diagnostic est disponible sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) ou au 0970 818 818.

**Que faut-il faire ?** Si votre téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer. L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25-30 €.

## Remerciements collecte de la Banque Alimentaire et Téléthon

---

Lors de la collecte de la Banque alimentaire 2015 organisée les 27 et 28 novembre, le poids total des denrées récoltées dans notre commune a été de 28 kg. Merci pour votre générosité.

Lors du téléthon 2015, la somme de 360 € a été récoltée sur la commune. M. le Maire et le conseil municipal remercient chaleureusement les Tireurs de la Sensée et leurs bénévoles pour l'organisation du ball-trap, la Butte Estrésienne et les Tempes Argentées pour leur participation financière, ainsi que tous les donateurs. Merci à celles et ceux qui ont contribué à ce que notre commune soit à nouveau un maillon de l'espoir, pour que puisse avancer, la recherche sur les maladies orphelines. Rendez-vous en 2016 !

## Soirée Zumba

---

Une soirée Zumba est organisée le vendredi 15 janvier 2016 à 20h à la Salle André Cauchy, dans le cadre des autofinancements du séjour aux sports d'hiver du SIRA.

La soirée sera animée par Coralie, coach professionnel. Participation de 10€ pour 1h15 de Zumba + une boisson. Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans accompagnés d'un adulte.

Inscriptions conseillées au 03 27 89 99 37 ou [www.sira59.fr](http://www.sira59.fr).

## Centre de loisirs

---

Le centre de loisirs fonctionnera pendant les vacances d'hiver du 8 au 19 février 2016. Les dossiers seront disponibles en mairie ou à l'école à partir du 18 janvier.